

Conseil municipal du 17 juin 2026
Présidé par André BOUTHEMY maire de Cornillé

Membres présents : André BOUTHEMY, Véronique PELEY, Vincent MOTTARD, Vincent GUILLEUX, Priska DROUILLÉ, Stéphanie MARTIN, Guillaume LUCAS, Coleen GUILLEUX, Michel AUER, André SALMON, Solenn CORNÉE,

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Liliya Le QUILLEC, Quentin GORMAND, Coleen GUILLEUX

Membres absents :

Sébastien LELIÈVRE

PROJETS DE DELIBERATIONS

AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉE

N°1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05.06.2026

Le conseil municipal vote l'approbation du dernier conseil municipal à l'unanimité.

FINANCES – FISCALITE :

Délibération concernant l'annulation de la dette d'un locataire :

Les créances de ce locataire étant irrécouvrable malgré un passage en justice, Mr le maire demande une délibération pour admission en non-valeur des créances irrécouvrables par trésor public.

Mr le maire demande l'approbation du conseil municipal

Vote : 2 contre / 12 pour

ADMINISTRATION GENERALE

N°4 – Délibération portant désignation des représentants a la CLECT de VITRE COMMUNAUTÉ (gestion de l'informatique)

Mr le maire propose les noms suivants :

Membre titulaire : André BOUTHEMY / Priska DROUILLÉ

1 abstention / 12 pour

Application intramuros / mon village :

Pour ce nouveau mandat, Vitré Communauté souhaite privilégier et financer partiellement l'application « mon village » avec un coût annuel de 1000 euros.

Les communes ont toutefois la possibilité de continuer à fonctionner avec l'application « intramuros »

Le conseil municipal souhaite continuer avec l'application « intramuros » qui est déjà utilisé par les habitants.

2 abstentions / 12 pour

Pouvoir de police du maire :

Le pouvoir de police peut se faire sous la forme d'un transfert systématique à Vitre Communauté
Cependant, le maire peut garder ses pouvoirs de police.

Le conseil municipal approuve la deuxième décision à l'unanimité.

Organisme CITEO :

Regroupement intercommunal (Cornillé / Saint Aubin des Landes/ Pocé les Bois

La commune sera chargée de récupérer les subventions et de la répartir entre les 3 communes au prorata des habitants.

Mr le maire demande une délibération pour rédiger une convention commune.

Vote à l'unanimité

INFORMATIONS – DOSSIERS EN COURS

N°1 – Retour réunion des adjoints du lundi 08 juin 2026 :

- Suivi des dossiers en cours :
- ⑨ Intervention en cours SOCOTEC pour rapport initial bâtiments communaux (salle des sports ; salle de la fontaine et centre culturel) : contrôle sécurité électrique
- ⑨ marquage au sol : réalisation de travaux de voirie (marquage en résine) BREIZH SIGNAL
- ⑨ Incivilité, dégradation sur Cornillé le week-end du 30-31 mai 2026 :
Plainte déposée en mairie par une habitante et en gendarmerie.
La mairie va apporter une réponse sous forme de courrier aux familles concernées
- ⑨ Intervention, prise de contact avec agent chargée du PLUI en vue de la réunion qui aura lieu le 17 juin 2026.
- ⑨ Note valorisation financière 2025 de la commune de Cornillé par Monsieur JOUSSE conseiller aux décideurs locaux DRFIP . Le document est à disposition des membres du conseil municipal
- Préparation des événements à venir : 22 juin
- ⑨ réunion agent pour présentation du conseil municipal et remise de médaille Nicolle CROIZET

N°2 – Intervention de Madame PELEY :

⑨ Retour Commission Communication/ jeunesse/ association/ sport du 10 juin 2026

Répartition des référents :

Organisation du bulletin municipal : Coleen GUILLEUX / Solenn CORNÉE

Proposition et organisation événements : Guillaume LUCAS / Sandrine GUIONNET

Gestion de l'application intramuros : Véronique PELEY

Création d'un répertoire « Ou dormir à Cornillé ? Coleen GUILLEUX

Création du trombinoscope de l'équipe municipale : Solenn CORNÉE

La commission souhaite créer un nouveau point communication à destination des personnes non connectées à proximité du point pizza.

Le conseil municipal valide cette proposition.

La construction et la mise en place est à étudier.

Pour son animation de Noël, la commission propose un spectacle de magie le dimanche 29 novembre après-midi. Le conseil municipal valide cette proposition.

AIAJ : Retour de l'entretien avec Mme GUINDON.

Présentation des statuts et du compte-rendu du dernier CA

Le conseil municipal souhaite apporter des propositions concernant les statuts.

Secrétaire de séance :

Véronique PELEY